

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR

"MOBYLETTE" TYPE AV 44

Construit par la Société "Ateliers de la MOTOBECANE"

16, Rue Lesault - PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Appareil constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours

Marque. — MOTOBECANE — **Type.** — AV 44 — **Genre.** CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises. (y compris le conducteur). — 1.

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBECANE, 16, rue Lesault à PANTIN (Seine).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — En tube d'acier soudé et en tôle d'acier soudée.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 23 x 2.

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 14.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,74 m. - Largeur 0,71 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,12 m.

Poids du véhicule. — 35 kgs.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 m/m - Course 41,8 m/m - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 6,5.

Puissance administrative. — 1 CV.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — En tôle d'acier, soudé, fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 2 L. 500 - Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.000 t/mn. Correspondant au couple maximum 3.500 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 4.500 t/mn.

Echappement. — Un tube de 21 $\frac{7}{8}$ de diamètre intérieur, de 240 $\frac{7}{8}$ de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 L. 410 par l'intermédiaire d'un tube de diamètre intérieur 23 $\frac{7}{8}$, de longueur 104 $\frac{7}{8}$, percé de trous de 5 $\frac{7}{8}$. La sortie est effectuée par un tube de 11 $\frac{7}{8}$ de diamètre intérieur et 80 $\frac{7}{8}$ de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0 L. 500. Le bruit produit à 10 mètres par le véhicule à 30 km/h. est inférieur à 78 phones.

Alimentation du moteur. — Carburateur type GURTNER B.R. 10. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14x7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. —

$$\frac{205}{54,5} \times \frac{44}{12} = 13,792$$

Avec des pneumatiques de 23x2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 765) au régime du moteur de 1 000 tours-minute, la vitesse atteinte est de : 7,678 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 39 km/h.

5. - SUSPENSION

Fourche télescopique.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 $\frac{m}{m}$ commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 $\frac{m}{m}$ commandé par un levier à main gauche et câble.

Surface de freinage. — Avant et Arrière chacune : 24 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne de 95 $\frac{m}{m}$ de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 1.810.420.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 26 Octobre 1960, que le véhicule n° 1.810.420 à moteur n° 2.795.865 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE Type **AV 44** satisfait aux dispositions des articles R 69 à R 73, R 104, R 188 et R 194 à R 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AA 442-60
A Paris, le 5 Novembre 1960
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : HELIOT)

Vu :
Paris, le 5 Novembre 1960
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : FREDY)

A Paris, le 5 Novembre 1960
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : FLAGEOLET)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je, soussigné, Madame VINCENT, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBECANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 CV.
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie :
3 Type : AV 44	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 35 kgs
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut et satisfait aux dispositions de l'article R 188 du Code de la Route et des arrêtés pris en application. La plaque métallique prévue à l'article R 199 porte l'indication Cyclo

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

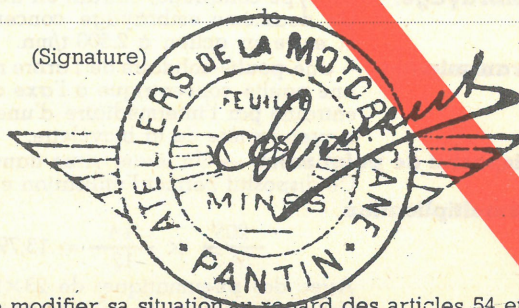
pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



Fait à

(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 26, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".